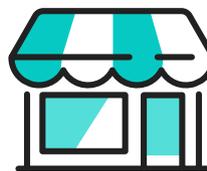
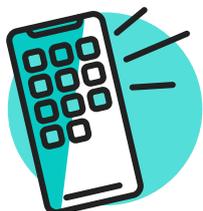




ORGANISER UN JEU-CONCOURS



COMMENT ORGANISER UN JEU-CONCOURS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET EN BOUTIQUE ?

Avant tout, il convient de savoir précisément pourquoi mettre en place un jeu-concours et surtout quels en seront les apports.

POURQUOI ORGANISER UN JEU-CONCOURS ?

- Développer la notoriété de votre entreprise ou promouvoir un produit.
- Créer le bouche-à-oreille et attirer de nouveaux clients.
- Augmenter le nombre d'abonnés de votre newsletter et enrichir la base de contacts.
- Fidéliser votre clientèle pour entretenir une relation pérenne.

QUELLE STRATÉGIE METTRE EN PLACE POUR UN IMPACT OPTIMAL ?

1. Sélectionner le canal de diffusion adapté : en boutique et/ou en ligne (Facebook, Instagram, etc.)
2. Choisir le(s) lot(s) à faire gagner et rédiger un règlement du jeu-concours¹.
3. Choisir le jeu-concours selon votre principal objectif : un tirage au sort sur simple dépôt de bulletin de participation dans les urnes placées à côté des caisses, l'organisation d'un jeu-concours avec obligation d'achat à l'occasion de ventes privées, etc.
4. Fixer les délais du jeu-concours : en ligne, comptez 1 à 2 semaines tandis qu'en boutique, comptez 1 mois.
5. Fixer les modalités du jeu-concours : la participation se fait-elle en boutique et/ou en ligne ? Quel est le lot à gagner ? Faut-il déposer son bulletin dans une urne ou suivre un lien hypertexte sur le Web ? Expliquez également comment se fera la désignation du gagnant.
6. Rédiger le bulletin d'inscription du jeu-concours :

En ligne

- Les actions que vous souhaitez demander aux participants : aimer la page Facebook, partager la publication, identifier des personnes, etc.
- Sans oublier les mentions légales obligatoires : une mention indiquant que la promotion n'est pas associée à, ou gérée ou sponsorisée par Facebook, une mention indiquant que le participant fournit des informations à l'organisateur du concours, et non à Facebook.

En boutique

- Les informations que vous souhaitez demander aux participants : nom, prénom, adresse postale, adresse mail, n° de téléphone, etc.
- Une case à cocher stipulant « Je souhaite m'inscrire à la newsletter et ainsi recevoir notre actualité directement par email. »
- Sans oublier les mentions légales obligatoires : une case à cocher permettant aux participants d'accepter le règlement et de certifier que les informations fournies sont complètes et exactes.

¹ Depuis 2015, il n'est plus obligatoire de déposer un règlement chez un huissier pour un jeu-concours, néanmoins rédiger un règlement et le transmettre aux participants est toujours conseillé. Il permet de préciser l'ensemble des dispositions du jeu-concours aux participants et permet de prouver que le jeu n'est pas déloyal.



ORGANISER UN JEU-CONCOURS

7. Communiquer autour du jeu-concours : en boutique et/ou sur les réseaux sociaux, dans une newsletter, un flyer ou un communiqué de presse, etc.
8. Assurer un suivi de votre jeu-concours : suivre le taux de participation, l'évolution de l'audience, le nombre de visites, le nombre de données collectées, etc.



5 conseils à suivre lorsque vous organisez un jeu-concours :

- En boutique, conserver soigneusement les bulletins des participants, dans le but de consolider et/ou créer votre fichier client, pour ensuite réutiliser ses données (si les clients sont en accord avec l'utilisation de leurs données).
- Sur les réseaux sociaux, pensez à réaliser le tirage au sort notamment à l'aide d'applications comme Agorapulse et/ou Good luck Fairy.
- Mettre en jeu des lots à gagner suffisamment attractifs pour susciter l'envie de participer, en restant dans votre budget.
- L'organisation d'un jeu-concours est un investissement humain non négligeable, il faut donc prévoir du temps pour celui-ci.
- Pensez à remercier tous les participants après le jeu concours en boutique et/ou sur vos réseaux sociaux.

Exemple jeu-concours Facebook :

Pêché Maison
2 décembre 2019

[JEU CONCOURS]
#Jeuconours

Envie de partager un dîner à deux pour les fêtes ?
Nous vous proposons un jeu concours pour gagner notre coffret
DECOUVERTE & SAVEURS.

Pour remporter ce coffret pour 2 personnes :

- 👍 Aimer notre page Pêché Maison
- 👤 Identifier la personne avec qui vous aimeriez partager ce coffret
- 👍 Partager cette publication sur votre mur Facebook

Tirage au sort lundi prochain 🍀
Bonne chance à tous.
De la mer à la fête !

Ce jeu concours n'est en aucun cas géré par Facebook.



PÊCHE MAISON

JEU CONCOURS

vous offre une chance de gagner un coffret
DECOUVERTE & SAVEURS POUR 2 PERSONNES

Exemple bulletin de participation en boutique² :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

code postal : Ville :

Téléphone :

Email :

- Je déclare avoir pris connaissance du règlement complet de cette offre et en accepter toutes les clauses.
Je certifie que les informations fournies sont complètes et exactes.
- Je souhaite recevoir des offres de la part de Disney et accepte que mes données leur soient transmises dans ce but,
je certifie avoir plus de 18 ans.
- Je souhaite recevoir des offres de la part de Wacom et accepte que mes données leur soient transmises dans ce but,
je certifie avoir plus de 18 ans.

² Il est conseillé d'ajouter sur chaque bulletin de participation la mention
«Ne pas jeter sur la voie publique.»



ORGANISER UN JEU-CONCOURS

Exemple règlement jeu-concours Facebook :

JEU CONCOURS

ARTICLE 1 - ORGANISATION

La [nom de l'entreprise], inscrite au Registre du Commerce, sous le numéro [numéro SIRET], et dont le siège est [adresse postale], organise un jeu gratuit sans aucune obligation d'achat. Cette opération n'est ni organisée, ni parrainée par Facebook.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce jeu est ouvert à toute personne physique âgée de plus de 18 ans disposant d'un accès à internet ainsi que d'une adresse électronique valide, résidant en France Métropolitaine, à l'exception des personnes visées ci-après : [désignation des entités ou personnes]

Le jeu est soumis à la réglementation de la loi française applicable aux jeux et aux concours.

Le seul fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement.

ARTICLE 3 – MODALITES DE PARTICIPATION

Ce jeu se déroule exclusivement sur la plate-forme facebook.com aux dates précisées. La participation au jeu s'effectue en postant un commentaire sous la publication, en partageant et en aimant la page fan Facebook suivante : [nom de la page Facebook]

(Le(la) gagnant doivent fournir leurs coordonnées entières : nom, prénom, date de naissance et e-mail.)

ARTICLE 4 – LES DOTATIONS

Le lot à gagner est [nom du lot] d'une valeur de [valeur du lot]. La Société Organisatrice se réserve la possibilité de remplacer le(les) lots par un (des) lots d'une valeur équivalente ou de caractéristiques identiques, sans qu'aucune réclamation ne puisse être formulée à cet égard. La remise du lot se fera après contact entre la société organisatrice et le gagnant.

ARTICLE 5 – DESIGNATION DES GAGNANTS

Le(la) gagnant sera tiré(e) au sort de façon aléatoire parmi les joueurs. Le(la) gagnant accepte la diffusion de son nom sur la plateforme facebook.com.

Le lot devra être retiré le [date de retrait].

Si aucun retour n'est fait du gagnant, un second tirage sera effectué ou le lot sera donner à une œuvre.

ARTICLE 6 – LEGISLATION

Facebook se réserve le droit de supprimer la publication du jeu-concours si « l'entreprise organisatrice utilise les journaux personnels et les connexions des amis pour gérer des promotions ».

Les informations indiquées sur cette fiche pratiques sont susceptibles d'évoluer rapidement et la CCI ne peut être tenue pour responsable le cas échéant. Ces informations sont non exhaustives et ne constituent en aucun cas une obligation pour votre activité.

Retrouvez également...



Toute la collection de nos fiches pratiques sur notre site web vendee.cci.fr



Les replays de tous nos webinaires sur notre chaîne [Youtube CCI Vendee](#)